

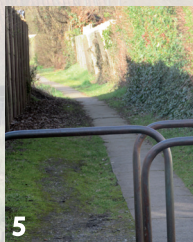
Par monts et par voyettes



Par monts et par voyettes

- **Départ** : place, face à la maison communale.
- **Distance** : 6.400 kms.
- **Difficulté** : facile, mais bottines de marche souhaitées par temps humide.

Vous démarrez face à la maison communale. Vous vous dirigez vers le fond de la place et passez derrière la friterie. Au bout de 100 mètres, vous empruntez la première voyette sur votre droite. Celle-ci vous amène à la rue des Bois. Tournez à gauche et 100 mètres plus loin prenez à droite la voyette qui vous mènera à la nouvelle maison rurale - bibliothèque. Poursuivez tout droit et sortez de la résidence de la Baille vers la gauche. Vous êtes dans la rue El Bail que vous suivez 460 mètres pour prendre la troisième voyette assez étroite sur votre gauche. Au bout de celle-ci, prenez à gauche : vous retrouvez la rue des Bois jusqu'à la rue Bonnet (360 mètres). Prenez cette rue à droite pour un peu moins de 200 mètres. Sur votre droite se trouve la quatrième voyette que vous descendez jusqu'à la rue Crombez. Prenez à gauche sur une distance de 350 mètres, passez devant une grosse ferme et empruntez la cinquième voyette sur votre gauche. Vous remontez jusqu'au calvaire de la rue Bonnet; prenez à gauche pour environ 250 mètres. Tournez à droite dans la sixième voyette à l'arrière de l'école de la Communauté française. Après 230 mètres, prenez la septième voyette sur votre droite au milieu de prairies avec une belle vue sur l'église de Taintignies. Arrivés à la rue des Châsses, tournez à droite et descendez la rue jusqu'à la rue Wattimez. Prenez à gauche et remontez la rue sur 400 mètres pour prendre ensuite sur votre gauche la huitième voyette qui vous ramènera à la rue des Châsses.





9

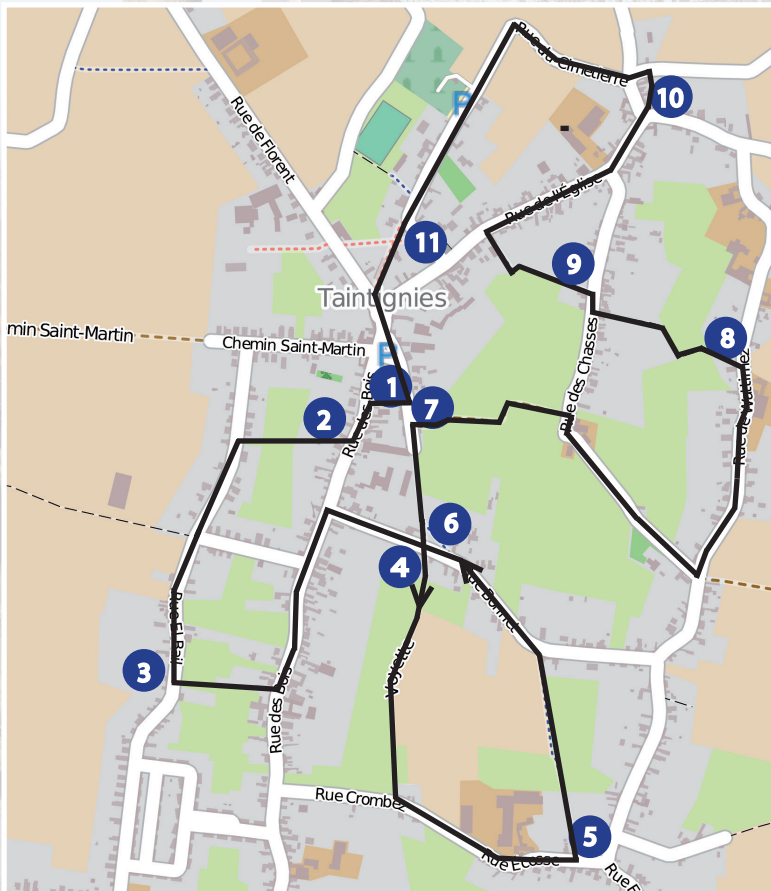
Vous prenez à droite et immédiatement à gauche dans la neuvième voyette qui aboutit à la rue de l'Eglise face à la superette « Chez Manu ». Tournez à droite et suivez cette rue sur 350 mètres. Dans le virage prenez une toute petite voyette (la dixième) à droite de la maison aux bateaux. Au bout d'une petite centaine de mètres, prenez à gauche et ensuite le chemin de remembrement presque en face de vous. Poursuivez devant le cimetière et dans le virage suivant, continuez tout droit dans la onzième voyette. Laissez la drève des marronniers sur votre droite, poursuivez tout droit jusqu'au rond-point. Vous êtes presque arrivés au terme de votre balade : il vous reste à rejoindre la place face à vous.



10



11





Texte et photos : Bruno DE LANGHE
Toute remarque ou suggestion sur cette balade est la bienvenue et peut être adressée sur
l'adresse suivante : bruno.delanghe@communederumes.be
Mise en page : Caroline DUBOIS

